

ARRÊT SUR IMAGE P. 4-5

BRÈVES P. 55 ET 64

RÉFÉRENCE INFRASTRUCTURE P. 6

Problématique d'emploi des longs rails soudés (LRS) sur les chemins de fer africains



Use of long welded rails (LWR) on African railways: issues

DOCTEUR BERNARD ZOBA

RÉFÉRENCE MATÉRIEL ROULANT P. 22

Les ultrasons multiéléments au service du contrôle des organes de roulement en maintenance ferroviaire



Phased array ultrasonics for running gear inspections during railway maintenance operations

BASTIEN RICHARD

RÉFÉRENCE EXPLOITATION P. 42

Le développement du vélorail en France



Development of railbike networks in France

DANIEL CLARET

DÉCRYPTAGE P. 50-51

L'INFO...

EN FRANCE ET DANS LE MONDE

> Le joint anti-entraînement de Faiveley Transport : assurer la sécurité des passagers sans dégrader la disponibilité des trains P. 52



> **La contribution locale temporaire : l'une des voies de développement de l'infrastructure des gares** P.56



> **La numérotation des trains de fret, des machines haut-le-pied et du matériel vide voyageurs sur le réseau ferré national** P.60



édito



Pascal Lupo
Rédacteur en Chef

Un réseau ferroviaire se compose de lignes et de voies. Ces deux termes sont fréquemment confondus, alors qu'ils ont chacun leur terrain d'application. La ligne est une notion géographique et désigne le parcours tracé pour relier deux points aux extrémités en passant par des étapes intermédiaires. La voie est un terme technique lorsqu'il s'agit de voie ferrée, en recouvrant une infrastructure composée d'éléments tels que rails, traverses et ballast.

Bien que distinctes, ligne et voie ferrée ne font qu'un, car il n'y a pas de ligne sans voie, tout comme il n'y a pas non plus de voie sans ligne dans un réseau ferroviaire. Les débats sur la consistance du réseau, animés actuellement en France, mais tout autant fondamentaux ailleurs, portent sur ces deux volets. La confusion n'est pas sans ambiguïté. Une voie en mauvais état, coûteuse à remettre en bon état, justifierait l'abandon d'une ligne. Le tracé d'une ligne desservant des territoires peu porteurs de trafics rémunérateurs justifierait l'abandon de la voie ferrée. Dans tous les cas sont en balance des financements. La vraie question porte alors sur la finalité du financement du réseau : la simple remise en état de la voie, la desserte d'un secteur sous couvert d'aménagement du territoire, le report modal des trafics ?

Des cas d'école vous sont donnés dans ce numéro. Pour le lecteur féru de technique, ce sera la mise en œuvre de longs rails soudés dans les chemins de fer africains. En réalité, bien au-delà de la technique pure, c'est véritablement la place du chemin de fer dans un

continent aux forts enjeux de développement qui est au cœur des réflexions. Simultanément, au lecteur préoccupé par la valorisation des territoires confrontés à une certaine désertification des campagnes, un dossier sur le vélorail lui apportera un descriptif très sérieusement documenté sur cette activité dans ses modalités d'exploitation et ses perspectives.

Financer un réseau de transport n'est pas une nouveauté. Les sources sont diverses et le financement des infrastructures ferroviaires peut revêtir plusieurs formes, certaines fort connues puis tombées dans l'oubli. Ainsi, au hasard des discussions que les membres du comité de rédaction entretiennent auprès des professionnels du chemin de fer, il est apparu que la fameuse SLT, surtaxe locale temporaire, n'a pas disparu sans succession. Les anciennes surtaxes dédiées aux investissements en gares ont laissé place à une ressource financière encore méconnue, la contribution locale temporaire, qu'un article vous dévoile ici.

Dans ce numéro, apparaît sous de multiples facettes le résultat du financement des lignes et des voies ferrées, jusqu'à la nouvelle gare de Lorient et la présence permanente de la sécurité, même si elle est discrète au point de se cacher, avec les essais non destructifs ou les détecteurs de boîtes d'essieu chaudes et ceux de freins serrés. C'est par tout ce bouillonnement d'idées que progresse constamment le réseau ferroviaire, dans l'intérêt collectif.

Bonne lecture !